



Accueil - La vaccination : une protection
indispensable

LA VACCINATION : UNE PROTECTION INDISPENSABLE

La vaccination est un moyen de prévention individuel et collectif qui a pour objectif de protéger l'ensemble de la population contre de nombreuses maladies. C'est pourquoi il est important que tout enfant soit vacciné avant l'entrée en collectivité.

EN BREF

- **11 vaccins obligatoires** pour les enfants nés après le 1er janvier 2018
- Protéger l'enfant
- Protéger en particulier les personnes plus vulnérables autour de soi

Qu'est-ce que la vaccination ?

La vaccination permet au système immunitaire de développer une protection contre un microbe qui peut être un virus ou une bactérie. Ainsi lorsque l'on rencontre le microbe contre lequel nous sommes vaccinés, le corps peut immédiatement se protéger parce que son système immunitaire est déjà prêt grâce à la vaccination.

À SAVOIR

Certains vaccins peuvent également nous protéger de certains cancers. Par exemple, les infections à Papillomavirus humains sont responsables de la survenue de cancers du col de l'utérus. Ainsi en se vaccinant contre ces infections, on diminue le risque de développer cette maladie.

Pourquoi a-t-on besoin de se faire vacciner ?

La vaccination permet d'éviter la survenue de maladies comme la méningite qui peut être très grave voire mortelle ou comme la poliomyélite qui peut laisser des séquelles, notamment des paralysies.

En vaccinant son enfant, on le protège contre ces maladies, et on protège aussi les personnes autour, en particulier les personnes plus fragiles comme les nouveau-nés, les femmes enceintes, les personnes âgées, les personnes immunodéprimées (ex. personnes atteintes de mucoviscidose, d'un cancer ou porteuses du VIH) qui ne peuvent être vaccinées contre certaines maladies.

À SAVOIR

La vaccination est l'une des mesures de santé publique les plus efficaces dans le monde.

- L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime que 2 à 3 millions de décès sont évités chaque année grâce à la vaccination.
- Elle est à l'origine de la disparition de certaines maladies comme la variole dans le monde et la poliomyélite en France.

Quels vaccins ?

- Les vaccins obligatoires

Dans la population générale, il existe 11 vaccins obligatoires permettant de se défendre contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'hépatite B, le pneumocoque, l'haemophilus influenza B, la rougeole, la rubéole, les oreillons et le méningocoque C. Ils sont obligatoires pour pouvoir entrer à l'école pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018. En Guyane, il est également obligatoire de se vacciner contre la fièvre jaune.

- Les vaccins recommandés

Les vaccins recommandés peuvent varier selon les personnes, comme en cas de cancer ou de drépanocytose : des vaccins supplémentaires peuvent être recommandés du fait d'une vulnérabilité alors que d'autres peuvent être contre-indiqués.

ASTUCE MALLETTE

- L'ensemble des vaccins à réaliser sont notés dans le carnet de santé.
- En cas de doute sur la mise à jour du statut vaccinal de votre enfant, demandez à votre médecin traitant ou au médecin de l'éducation nationale. N'oubliez pas d'apporter son carnet de santé.
- Les vaccins ne sont pas indiqués seulement chez l'enfant. Les adultes aussi sont concernés, le savez-vous ?

La rougeole en 5 points

Depuis 2017, le nombre de cas de rougeole a considérablement augmenté en France. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

- C'est la cause principale de mortalité infantile dans le monde selon l'OMS.
- C'est une maladie très contagieuse car le virus se transmet facilement par la toux, les éternuements et les sécrétions nasales. Une personne atteinte peut contaminer jusqu'à 20 personnes, soit toute une classe.
- Elle peut donner des séquelles comme en cas d'encéphalite qui peut survenir dès le début ou jusqu'à 10 ans après l'épisode initial.
- La rougeole peut être mortelle même chez des personnes en parfaite santé.
- Les jeunes enfants, les adolescents et les jeunes adultes sont les plus concernés, en particulier ceux qui ne sont pas encore vaccinés, comme les enfants de moins de 1 an.

A retenir : le moyen le plus efficace de se protéger contre la rougeole, c'est la vaccination.

L'école à vos côtés

De l'école primaire au lycée, les principes de la vaccination sont abordés avec les élèves.

Les enseignants disposent du site internet e-bug qui leur permet de faire découvrir aux élèves « le monde des microbes » de façon ludique. Il s'agit d'une ressource éducative gratuite qui propose des jeux adaptés à chaque groupe d'âge sur de nombreux sujets autour de la prévention, de la transmission et du traitement des maladies infectieuses. Il est en accès libre et les parents peuvent également y naviguer avec leur enfant à la maison.

Lors de l'inscription à l'école, la réalisation des vaccinations obligatoires est systématiquement vérifiée. De même, les visites médicales scolaires et les dépistages infirmiers sont des moments importants pour s'informer sur la vaccination

POUR ALLER PLUS LOIN

[Vaccination Info Service | Site de référence sur la vaccination](#)
[E-BUG | Site d'informations destinées aux élèves et de ressources pédagogiques pour les enseignants](#)
[Organisation Mondiale de la Santé | Vaccination](#)
[Ministère des Solidarités et de la Santé | Vaccination](#)
[Santé publique France | Recommandations pour les voyageurs](#)

Publié le 17 mars 2020